



# ALLOCUTION

PRONONCÉE LE 6 JANVIER 1869

PAR

M. CHABOUILLET,

Président de la Société impériale des Antiquaires  
de France.

---

« Messieurs,

» Au moment de quitter la place d'honneur où m'a fait asseoir votre extrême bienveillance, et dont votre concours m'a rendu les fonctions si faciles et si agréables, j'aurais été heureux de n'avoir qu'à vous exprimer ma sincère gratitude et à vous entretenir de l'état de vos affaires. Malheureusement, il n'en peut être ainsi; vous ne le savez que trop, en 1868 nous avons payé à la destinée humaine un tribut exceptionnellement cruel. Comme en 1867, pendant l'année qui vient de finir, la Société a vu disparaître quatre de ses membres, et il me faut remplir, non sans une émotion que vous partagerez, le douloureux devoir de vous rappeler les noms que l'on n'inscrira plus sur cette liste où chacun de nous ne compte que des amis. Espérons que mon successeur aura la satisfaction de constater, comme il est arrivé aux heureux Présidents des cinq années 1861, 1862, 1863, 1864 et 1865, que nul d'entre nous n'aura été arraché aux siens, à la compagnie, à l'étude. Je dis à l'étude; c'est en effet à leur table de travail que sont généralement surpris les hommes qui se sont voués à la carrière de l'érudition, et c'est ce qui s'est présenté pour les confrères que nous regrettons. Je n'exagère pas; en toute vérité, l'on peut dire que la mort a seule pu leur faire tomber la plume des mains. Celui-là même

Bibliothèque Maison de l'Orient



166319

d'entre eux que son âge aurait pu convier au repos, écrivait encore un savant mémoire à la veille du jour fatal. Mais ce n'est pas de M. Vincent que je dois vous parler d'abord; ce n'est pas lui qui nous a quittés le premier; c'est un homme encore dans la force de l'âge, c'est M. Auguste VALLET DE VIRIVILLE.

» Enlevé au commencement de l'année 1868 par une courte maladie, M. Vallet de Viriville, fut aussi, jusqu'au dernier jour, un adorateur fervent de la science. Du moins, et ce sera la consolation de sa famille, le culte qu'il avait voué aux muses sévères n'aura pas été stérile. En contribuant au progrès des études historiques, M. Vallet de Viriville a conquis une légitime renommée.

» Son Charles VII restera. On n'écrira plus sur ce règne qui tient une si grande place dans l'histoire de la nationalité française, sans repasser par les sentiers qu'a frayés avec tant de conscience et de sagacité l'érudition de notre confrère. Accueilli par la faveur du public, consacré par l'éclatante approbation de l'Institut qui lui a décerné le grand prix Gobert, c'est-à-dire la plus haute des récompenses académiques, ce livre perpétuera le nom de M. Vallet de Viriville. D'ailleurs, pour ne pas parler d'une foule de dissertations généralement relatives au XV<sup>e</sup> siècle dont notre confrère avait fait son domaine, ses travaux sur Jeanne d'Arc auraient suffi à l'empêcher de périr tout entier. Pourquoi n'a-t-il pas assez vécu pour en faire un livre? C'eût été le corollaire naturel de son *Histoire de Charles VII*, le pendant du monument élevé naguère à l'héroïne de la France par un autre de nos confrères, et la Société des Antiquaires aurait une seconde fois montré que dans son sein l'amour du pays marche de front avec celui de la science.

» L'heure longtemps attendue de la justice venait enfin de sonner pour les professeurs de l'École des Chartes. M. Vallet de Viriville allait jouir du bénéfice d'une mesure réparatrice, lorsque la mort est venue l'enlever, avant le temps, à une famille déjà cruellement éprouvée. L'affluence qui le suivit à sa dernière demeure a éloquemment témoigné de la sympathie qu'il s'était acquise par la droiture et la bonté de son caractère. Dans la Société qui le posséda pendant près de

quinze années et aux intérêts de laquelle il portait une affection presque inquiète, un bon souvenir s'attachera à la mémoire de M. Vallet de Viriville.

« Il en sera de même à l'égard de M. Auguste BERNARD. Bien que je n'aie jamais rencontré notre confrère à nos séances d'où le tenait éloigné depuis plusieurs années la maladie qui l'emporta, je n'ignore pas qu'il était sérieusement affectonné à la compagnie dont il fit partie pendant un quart de siècle et dont il était devenu membre honoraire depuis 1856. M. Bernard ne nous a-t-il pas donné une preuve touchante de son zèle, en nous envoyant de son lit de douleur, l'année même de sa mort, un mémoire dont il n'aura pas vu l'impression ?

« Ainsi que plusieurs des travaux dus à sa plume, ce mémoire se rattache à l'histoire de l'Imprimerie; mais ce n'est pas seulement dans cet ordre d'études spéciales que s'est distingué notre confrère. Les origines de son pays natal le préoccupaient au moins autant que celles de l'Imprimerie et dans le champ de l'archéologie nationale, il a fait des conquêtes qui ne furent pas sans retentissement. Après avoir commencé sa réputation par son livre sur les d'Urfé, il la soutint par des travaux répétés. et dès 1847, dans un mémoire publié par la *Revue archéologique*, il montrait que l'autel de Rome et d'Auguste, si souvent représenté sur les médailles d'Auguste et de Tibère, de la colonie de Lyon, ne s'élevait pas à Ainay, comme on le croyait généralement, mais aux Terreaux, dans le voisinage de l'Église Saint-Pierre et de l'Hôtel-de-Ville. Vivement combattue d'abord, vous le savez, l'opinion de M. Bernard a fini par prévaloir. Esprit curieux, écrivain fécond, notre confrère a encore émis ou propagé bien d'autres idées neuves, notamment dans une intéressante dissertation *Sur les origines du Lyonnais*, publiée d'abord dans nos mémoires, et qui, devenue un livre sous le titre de *Description du pays des Séguisaves*, reçut la sanction de l'Institut qui lui décerna une médaille au concours des Antiquités Nationales. On lui doit encore, entre autres importants travaux, les *Cartulaires des abbayes de Savigny et d'Ainay*, qui furent publiés dans la collection des *Documents inédits*; mais le rêve le plus cher de M. A. Bernard n'aura pas été complètement réalisé. Comme par une cruelle dérision du sort, la publication du *Recueil des Chartes de*

*l'abbaye de Cluny*, si ardemment poursuivie par notre confrère, venait d'être décidée par le Ministre de l'Instruction publique; déjà on commençait l'impression de cet ouvrage dont la préparation avait usé ce qui lui restait de forces, lorsque la maladie a fini par abattre l'infatigable travailleur qu'elle minait depuis si longtemps. Heureusement, cet arrêt du destin ne fera rien perdre à la renommée de M. Bernard. Son nom figurera sur le titre du précieux *Cartulaire* formé par lui, avec quelle patience! Et la publication en sera suivie, sous la direction du Comité des Travaux Historiques, par un élève distingué de l'École des Chartes, qui saura s'acquitter dignement de la tâche laissée si fatalement inachevée par notre confrère.

» Ce n'est pas non plus parmi nous que j'aurais pu apprendre à apprécier personnellement M. VINCENT. Depuis quelques années, la santé du savant académicien ne lui permettait plus d'assister à nos séances; mais j'ai eu l'honneur de siéger auprès de lui dans une autre enceinte, et j'ai pu savoir par moi-même que les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit.

» Mathématicien archéologue, M. Vincent dut à ses découvertes sur la musique des anciens la place qu'il obtint au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1850, huit ans après son entrée dans notre compagnie dont il devint membre honoraire en 1861. Parmi les nombreux travaux qu'on lui doit, je rappellerai comme un témoignage de l'étendue et de la profondeur de son érudition, le t. XVI du *Recueil des Notices et Extraits des Manuscrits*, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Ce volume est entièrement rempli par un travail de M. Vincent intitulé : *Notice sur plusieurs manuscrits grecs relatifs à la musique des anciens*. Je nommerai encore le travail intitulé : *Restitution et traduction du traité inédit de Héron d'Alexandrie*, qu'on trouvera dans le XIX<sup>e</sup> volume des *Notices et Extraits des Manuscrits*, et dans notre Recueil, un *Mémoire sur quelques pierres gnostiques*, puis un *Supplément à ce mémoire*, et enfin dans l'*Annuaire* de la Société pour 1851, une *Notice sur la vie et les travaux de Boltée de Toulmon*.

» Bientôt, l'un de nous rendra à la mémoire de M. Vincent le service qu'il a si dignement rendu à celle de son émule dans les difficiles recherches qui furent la principale préoccu-

pation de sa carrière. Je ne m'étendrai donc pas davantage sur son mérite que je serais incompetent à faire valoir, mais ceci m'amènera, par une triste et trop naturelle transition, à vous parler de M. BOURQUELOT, dont le nom ferme la longue liste funèbre de l'année 1868.

» Comme M. Vallet de Viriville, mais autrement, M. Bourquelot avait conquis la sympathie générale et particulièrement celle de ses confrères. C'est qu'avec des opinions très-arrêtées, M. Bourquelot était le plus sociable des hommes. Modeste autant que bienveillant, suivant toujours les inspirations d'une âme élevée et les lumières d'un esprit judicieux, il donnait franchement son avis sur toutes choses, mais sans avoir jamais la prétention de l'imposer. Je ne craindrai pas de répéter un lieu commun en disant que M. Bourquelot aimait la Société dont il faisait partie depuis 1841. Ne l'avons-nous pas vu, surmontant ses souffrances, s'acheminer lentement par cette grande cour du Louvre et gravir péniblement tous les mercredis notre interminable escalier.

» Qui pourrait oublier qu'il était encore ici moins de huit jours avant sa mort, et qu'il prit une part active aux délibérations de la séance du 9 décembre 1868, qui précéda celle du 16, tenue au sortir de ses funérailles. Avec quelle douloureuse émotion n'avons-nous pas entendu son nom revenir à plusieurs reprises dans la lecture du procès-verbal!

» M. Bourquelot a disparu si brusquement d'au milieu de nous, qu'il semble qu'il va s'asseoir à sa place accoutumée, qu'on croit encore l'entendre proposer ses doutes ou émettre son opinion avec la courtoise fermeté qui lui conciliait jusqu'aux adversaires les plus décidés de sa manière de voir.

» Je laisse à l'un de ses anciens amis, à celui qui a promis de nous donner la notice nécrologique de l'auteur de l'*Histoire de Provins* le soin d'apprécier ses divers travaux. Je me contenterai de rappeler que le beau livre qu'il avait si modestement intitulé : *Etudes sur les Foires de Champagne*, et qui est presque une histoire des institutions commerciales au moyen-âge, l'avait classé parmi les savants les plus distingués de notre temps. L'Institut avait deux fois proclamé la valeur de ce livre, en lui décernant une médaille et en lui donnant place dans le *Recueil des Mémoires des Savants étrangers à l'Académie*. Le

nom de Félix Bourquelot est donc assuré contre l'oubli.

« Messieurs, s'il y a quelque triste douceur à parler de ceux que l'on ne doit plus revoir, il ne faut cependant pas oublier les intérêts de la Société qui ne meurt pas. Je vous entretiendrai donc un instant de vos affaires; je le ferai avec plaisir, n'ayant que de bonnes nouvelles à vous en donner. L'argent est, dit-on, le nerf de la guerre; c'est aussi celui des Sociétés archéologiques, auxquelles il en faudrait beaucoup pour faire de belles publications, aussi commencerai-je par parler finances. Vous n'êtes pas devenus riches, Messieurs, mais vos modestes revenus sont bien administrés, et si vous choisissez toujours pour les importantes fonctions de trésorier des confrères habiles et dévoués comme ceux qui les remplissent alternativement depuis plusieurs années<sup>1</sup>, vous n'avez pas à craindre de vous appauvrir. Au point de vue de sa renommée, la Société ne périclité pas non plus; tandis que de toutes parts on veut lui appartenir à titre d'associés correspondants, vous ne vous êtes recrutés que parmi des savants désignés à vos suffrages par d'excellents travaux.

« L'archéologie nationale, l'archéologie classique, la philologie et l'épigraphie grecque, déjà si bien représentées parmi vous, se sont vues renforcées par la nomination de savants déjà honorablement connus<sup>2</sup> qui ont remplacé dans la compagnie MM. Labat, Grésy et Vallet de Viriville. Après le sage discernement qui préside toujours à vos choix, ce qui fait et maintient le prestige des Sociétés savantes, ce qui doit être le principal objet des préoccupations de leurs membres, c'est la régularité et la fréquence dans les publications. On ne l'oublie pas dans votre Commission des Impressions qui a fait paraître en 1868 le XXX<sup>e</sup> volume de vos mémoires. Il ne m'appartient pas d'apprécier les travaux qui composent ce volume, mais je ne puis négliger de vous faire remarquer qu'on y trouve des preuves nouvelles du zèle qui anima jusqu'au bout deux des confrères que nous avons perdus. Dans ce tome XXX<sup>e</sup> une notice de M. Vallet de Viriville sur les anneaux de Jeanne d'Arc, précède un mémoire de M. Bour-

1. MM. de La Villegille et Bordier.

2. MM. Mabile, Perrot et Wescher.

quelot sur les inscriptions antiques de la ville d'Auxerre!

Vous n'apprendrez pas sans satisfaction qu'en compulsant nos derniers volumes, on peut s'assurer qu'il y a progrès dans la périodicité de vos publications. Les volumes qui ne paraissaient qu'à de longs intervalles tendent à se rapprocher visiblement; ainsi le tome XXX<sup>e</sup> publié en 1868 sera certainement suivi en 1869 par le tome XXXI<sup>e</sup>. L'impression de ce nouveau volume dont on a tous les éléments serait même déjà fort avancée, si la Commission n'était pas arrêtée par la recherche de mesures propres à obtenir de l'imprimerie une correction plus parfaite que par le passé.

» Il est donc possible de publier un volume tous les ans. Efforçons-nous de prendre cette bonne habitude; ce que la Société a déjà fait, ce qu'elle va faire en 1869, pourquoi ne le ferait-elle pas toujours désormais? Publiions, Messieurs, publiions le plus fréquemment possible! Publier, c'est la vie des Sociétés. Les revues font aujourd'hui à nos *Mémoires* une concurrence ignorée de nos prédécesseurs, concurrence profitable à la science dont il ne faut pas se plaindre, mais qui nous oblige à améliorer et à rapprocher autant que possible nos publications. Pour arriver à ce double résultat, il importe que vos affaires soient conduites avec une vigilance et une fermeté de plus en plus grandes. Ce ne sont pas ces qualités qui ont manqué aux membres du bureau et de vos commissions permanentes dont j'ai pu apprécier le zèle et le dévouement éclairés; mais il faut le dire, quoique fassent vos officiers, le caractère passager de leurs fonctions ne leur permet pas de faire tout le bien qu'ils voudraient. C'est là le principal sujet des doléances de deux de vos Présidents qui, à leur sortie de charge, en 1867 et en 1868, vous recommandaient d'étudier les modifications qu'on pourrait apporter à ce qui, dans vos statuts, n'est peut-être plus suffisant aujourd'hui.

» Dans le courant de 1868, ces recommandations ont abouti à diverses propositions tendant à augmenter l'importance des fonctions du secrétaire, à rendre cet officier sinon perpétuel, tout au moins rééligible. On a discuté plusieurs combinaisons; mais, la majorité ne voulant pas qu'on remaniât les statuts, a décidé qu'on n'ajouterait rien ni à l'importance, ni à la durée des fonctions du secrétaire.

» Toutefois, on reconnaissait si bien qu'il y avait quelque chose à faire, qu'il a été convenu à l'unanimité que les membres du bureau et des deux commissions permanentes se réuniraient le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois pour l'expédition des affaires. La mesure était bonne ; l'expérience l'a démontré ; ces réunions ont eu lieu fort exactement et, je crois pouvoir le dire, non sans de grands avantages. Vous avez donc lieu de vous applaudir de vous être ralliés au *mezzo-termine* suggéré par l'expérience d'un de vos anciens présidents \*, mais me permettez-vous d'ajouter que si ces réunions ont donné de bons résultats, peut-être en aurait-on obtenu de meilleurs par l'adoption de quelque'une des combinaisons rejetées. Si plusieurs de vos présidents ont pensé qu'il fallait que le gouvernail de la Société fût tenu avec plus de suite, c'est que du poste où votre confiance les place, ils voient vos affaires de très près et se rendent mieux compte de l'insuffisance d'une direction qui change tous les ans que ceux d'entre nous qui n'ont à se préoccuper que des discussions scientifiques. Si je reviens sur une question jugée, ce n'est pas, messieurs, que je veuille vous effrayer ; je l'ai déjà dit, vos finances sont en bon état et la Société est en voie de prospérité. Je ne viens pas non plus vous demander de remettre sur le tapis des propositions écartées si récemment ; la mesure des 4<sup>e</sup>s séances a fait et fera beaucoup de bien ; ce que je tenais à vous dire, avec ce que je puis encore emprunter d'autorité au poste que vous avez bien voulu me confier, c'est que, si vous voulez voir la Société continuer sa marche ascendante, un jour, vous aviserez à fortifier et à rendre moins éphémère la direction de vos affaires matérielles.

» J'invite M. le baron de Guilhermy, président pour l'année 1869, ainsi que MM. les Membres du nouveau Bureau, à vouloir bien prendre place. »

1. M. Pol Nicard.

